



Un lycée à Guichen

Contribution du Conseil de développement du Pays des vallons de Vilaine

Le Conseil de développement est l'instance consultative de **démocratie participative** située à l'échelle du **Pays des vallons de Vilaine**. Créé en 2001, il est constitué de membres représentant la **société civile organisée** (Associations, Entreprises, Organisations Professionnelles et Citoyens), désireux de s'investir dans un projet citoyen. Le Conseil de développement est un espace de **travail collectif** et **ouvert**. Il a pour mission **d'éclairer les élus** sur les besoins et les attentes des habitants.

Le Conseil de développement a acquis au fil du temps, une reconnaissance et une place dans le dispositif de **gouvernance locale** en constituant une force de propositions et un lieu d'échanges marqué par la capacité à produire « **du commun** ». Pour saisir les enjeux, il sait **écouter** et être éclairé pour débattre collectivement.

Les Conseils de développement se sont multipliés sur le territoire national et sont désormais reconnus par la loi et par les collectivités comme des interlocuteurs à part entière.

La rédaction de cette **analyse** et de cette **contribution volontaire** marque un très fort intérêt du Conseil de développement pour ce dossier et un **soutien affirmé auprès des élus** du territoire pour l'accueil de cet équipement structurant.

Dans une approche constructive, le Conseil de développement souhaite montrer que l'ensemble de la population a besoin d'une offre de proximité. Il ne souhaite pas entrer dans une logique de concurrence entre les différents secteurs géographiques mais bien de mettre en avant leur complémentarité, au service de la réussite des jeunes.

Par conséquent, le Conseil de développement propose la construction de deux lycées, un à Guichen couvrant le secteur 1 et un autre à Janzé pour le secteur 2 et 3. Dans cet avis, le Conseil de développement appuie la primeur de la construction du lycée à Guichen.

1/ Rappel du contexte et méthode appliquée par le Conseil de développement

Le développement du territoire, la **qualité de vie** des habitants et la prise en compte de la **parole citoyenne** sont au cœur des préoccupations des membres du Conseil de développement. Ainsi, le Président du Conseil de développement du Pays des vallons de Vilaine a été **proactif** dans la mise en place du Comité de pilotage « lycée » et de **son ouverture** à la société civile.

Plusieurs membres du Conseil de développement ont participé à l'ensemble des comités de pilotage et réunions de mobilisation et soutien pour l'accueil du lycée à Guichen.

Pour alimenter **la réflexion** des élus locaux, le Conseil de développement s'est autosaisi en créant un « groupe-projet » élargi à toute personne désireuse de contribuer à la candidature du territoire et alimenter les réflexions collectives.

Le Conseil de développement a donc lancé un **appel volontaire** parmi ses membres pour intégrer le groupe-projet. Pour les personnes n'ayant pas pu participer physiquement aux réunions, le Conseil de développement s'est saisi des outils numériques pour recueillir les propositions des habitants. La **démocratie numérique** est un outil innovant intéressant à expérimenter et pérenniser dans le processus de construction des contributions du Conseil de développement.



Jérôme Arbez, Vice-Président du Conseil de développement s'est porté volontaire pour piloter le groupe de travail et rapporter l'avis émis par les membres.

2/ Les arguments du Conseil de développement s'appuient sur...

↳ ...le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le Conseil de développement a participé activement à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale en 2015-2016. Pour produire un avis constructif et partagé sur le document, le Conseil de développement a associé les acteurs du territoire par le biais de groupes de travail thématiques.

Le Conseil de développement s'est appuyé sur le diagnostic et les données prospectives du SCoT qui prévoient une forte **dynamique démographique** pour justifier dans un premier temps les besoins à venir.

↳ ...les études et rapports du CESER Bretagne

Le Conseil Economique Social Environnemental Régional, instance consultative de la Région Bretagne produit des rapports et des études qui viennent alimenter la réflexion des acteurs à l'échelle locale. Ref : « Former mieux pour réussir la transition énergétique et écologique en Bretagne » (2017) ; Enseignement supérieur et territoires : enjeux et défis pour la Bretagne » (2012)

- ✎ **...la consultation et l'audition des représentants des parents d'élèves** (Maternel, Primaire, Collège et Lycée) qui confirment le besoin à l'horizon 2020-2030 d'ouvrir un lycée à Guichen.

3/ Un projet d'avenir pour le territoire entre le carré : Rennes, Guer, Redon et Bain-de-Bretagne.

⇒ Former les acteurs de demain

L'implantation d'un lycée à Guichen permettrait aux jeunes d'accéder à des formations qualifiantes et professionnalisantes à **proximité** de leur domicile. Le Conseil de développement considère que le renouvellement des instances démocratiques nécessaire au dynamisme et à la représentativité des jeunes du territoire passe par l'opportunité de leur épanouissement socio-professionnel sur le territoire. Nous regrettons fortement l'absence des 15-25 ans dans les instances de participation citoyenne. Si la construction de la citoyenneté se fait dès le plus jeune âge à l'école primaire, elle doit s'exprimer à tout âge. Les jeunes sont les **entrepreneurs de demain** et **leur créativité** est nécessaire au développement de notre territoire.

Pour **former** les **acteurs locaux** de demain, le Conseil de développement s'inscrit dans une volonté de permettre à tous les jeunes, quel que soit leur milieu social, d'avoir accès aux formations qualifiantes à proximité de leur domicile. **La proximité est une réponse** aux inégalités sociales liées aux mobilités (déplacements physiques et accès au haut débit). La mixité sociale est un devoir pour ce territoire à la fois péri-urbain et rural.

⇒ Répondre à l'évolution démographique

Le Conseil de développement insiste sur la nécessité d'adapter les infrastructures du territoire à **l'évolution de la population du bassin de vie**, extrêmement significative.

Le choix politique pour 2023/2026 doit s'orienter vers une complémentarité entre les secteurs et être capable de répondre à la demande croissante de places en lycée qu'engendrera les deux nouveaux collèges de Laillé et Guipry-Messac, en tenant compte des collèges existants de Guichen (en croissance constante) et de Guignen (passerelle entre privé/public).

⇒ Etre en cohérence avec la sectorisation de nouveaux collèges.

Avec les 3 futurs collèges implantés par le Conseil départemental sur la zone de captation des élèves du lycée, le Conseil de développement n'en retient que deux (Laillé et Guipry-Messac) au regard du cahier des charges proposé qui donne une information sur l'agrandissement de Guer et la construction à Ploërmel.

Le Conseil de développement souhaite apporter une réponse au point 6 du cahier des charges et insiste sur le suivi des politiques publiques et la compréhension de la population sur la continuité de l'action entre le Département et la Région. Il est nécessaire d'avoir une concertation entre les deux échelons territoriaux sur le prolongement de l'offre en 3 collèges et 1 lycée (notamment la poursuite de l'ensemble des filières et options engagées dans les collèges et dans le futur lycée).

⇒ Réduire les inégalités et permettre l'épanouissement des jeunes

Suite aux entretiens menés avec les acteurs locaux, le Conseil de développement alerte la Région Bretagne sur les conséquences engendrées par **la durée des temps de transport** sur la réussite scolaire. Les jeunes souffrent de manque de sommeil, de manque de temps de travail personnel le soir, des journées à rallonge qui nuisent à la concentration en cours. Certains renoncent aux activités sportives ou de loisirs, pourtant nécessaires à leur construction de futur adulte et à leur épanouissement personnel par manque de temps et d'énergie.

Le Conseil de développement a évalué l'opportunité d'un ramassage scolaire en bus **mutualisé** pour le futur lycée de Guichen et les collèges de Guichen et Laillé (91 % des collégiens prennent le bus, 15 bus actuellement). Pour les jeunes du secteur de Guipry-Messac, le Conseil de développement note la possibilité d'une **complémentarité entre le bus et le TER** avec une navette en gare de Guichen-Bourg-des-Comptes vers le lycée, corrélée aux cadencements horaires des départs et arrivées du TER, tout en prenant en compte le cas des secondes et terminales, plus indépendants dans leur mode de transport.

⇒ La prospective et l'anticipation des activités économiques d'aujourd'hui et de demain

Le Conseil de développement est particulièrement attentif au développement de filières professionnelles corrélées avec les secteurs d'activité présents sur le territoire et celles proposées à Redon et à Rennes. **A noter que 65 % des métiers de demain n'existent pas encore.**

Il est nécessaire de répondre à la pérennité des investissements des collectivités auprès du site de PSA/ la Janais afin d'ancrer la filière automobile sur le long terme, en corrélation avec l'évolution des métiers de demain et particulièrement dans l'automobile.

D'autres filières ont des potentialités de développement sur le territoire :

- constructions écologiques, constructions bois (société Cardinal et son centre de formation),
- cyber sécurité avec pour locomotive le pôle cyber-défense de la DGA-MI de Bruz et le pôle d'excellence cyber,
- filière mobilité Aéronautique, construction navale et automobile autour de l'Axe Saint-Nazaire/ Guichen/ Rennes (ex filière des composites exelcar à la Jamais, Plastic Omniun)
- filière média (Radio-laser/Skol Radio), formation aux métiers de la radio, une spécificité au service du territoire. Le Conseil de développement met en exergue la possibilité de mettre en place plusieurs options professionnelles au lycée : audio, vidéo, nouveaux médias, média training, en lien avec un acteur local : Radio Laser

Exemples de formations existantes : http://www.radiolaser.fr/Formations_r195.html, www.skolradio.fr

Par ailleurs, la proximité avec la faculté des Métiers de Ker-Lann à Bruz est un atout à valoriser contre le décrochage scolaire ou pour une orientation vers des métiers dit « manuels ».

⇒ La sectorisation

Le Conseil de développement souligne la nécessité de répondre aux objectifs d'allègement des effectifs des internats et lycées situés sur le secteur sud de Rennes.

⇒ La prise en compte de l'environnement

Le Conseil de développement met en exergue l'impact positif de l'implantation d'un lycée à Guichen sur la réduction de l'émission des GES. Des trajets raccourcis, mutualisés entre collèges et lycées permettront de réduire le nombre de navettes quotidiennes vers l'extérieur du territoire et notamment vers la Métropole Rennaise.

Guichen est une commune riche d'un tissu **associatif dynamique** et **pionnier** dans le développement environnemental.

⇒ Volet architectural et énergétique

Sur le volet architectural et énergétique, le Conseil de développement note la possibilité à terme de **mutualiser** la production de chaleur avec la future piscine, collège, cinéma, salle de sport...

Le Conseil de développement encourage la construction d'un **bâtiment autonome** produisant sa **propre énergie** (panneaux solaires avec batterie nouvelle génération), avec un internat, un parking de 250 places, un espace réservé aux parents d'élèves (loi 2013), d'un foyer pour les lycéens dans l'enceinte de l'établissement.

Le Conseil de développement ajoute la possibilité de construire en R+3 avec prise en considération des risques d'incendies et réflexion poussée sur la sécurisation du bâtiment (ex : risque d'intrusion).

Liste des membres du Conseil de développement et personnalités qualifiées ayant contribué à la réalisation de cette contribution :

Joël Regnault, Président du Conseil de développement

Jérôme Arbez, Vice-Président du Conseil de développement et rapporteur de la contribution

Mireille Monterrain, Marcel Lunel, Laetitia Duplaa, Jean-Daniel L'Heveder, membres du bureau du Conseil de développement.

Benoît Landos, Fabien Lambert, Philippe Barbot, Robert Houllier, membres du Conseil de développement.

Sylvain Delfau, directeur de Radio Laser.

Brigitte Campain, FCPE.

Slymane Aimeur, administrateur de l'association Culture Bio.

Emmanuelle Guérin, animatrice du Conseil de développement

« Un lycée à Guichen, le Conseil de développement vote pour »

Interview du Président du Conseil de développement sur Radio Laser, 02 octobre 2017

Lien : <http://www.radiolaser.fr/Un-Lyce-a-Guichen-le-Conseil-de-Developpement-vote-pour-a20686.html>

Fait à Guichen

Le 03 octobre 2017

Le Président du Conseil de développement
Joël Regnault,



Le Vice-Président du Conseil de développement
Rapporteur de la contribution
Jérôme Arbez,

